Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 14 Rabiaa I 1446
17 Septembre 2024

N° 108

40ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2284**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2285**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2289**
Homologation de résolutions **2289**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2289**
Avis aux créanciers..... **2296**
Convocations
Sociétés anonymes **2296**
Divers
Avis au public..... **2300**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

CENTRE FINANCIER AUX ENTREPRENEURS TUNISIE CFE SA

Daam Tamweel

Société anonyme

Capital social : 19.825.000 de dinars

Siège social : 30, Rue Socrate - Zone d'activité Kheireddine - 2060 Lac 3 - Tunis

Identifiant unique : 1383996P

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 5/6/2024 (enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau - Tunis le 2/9/2024 sous Qn°M006767 En°24803064

Les actionnaires ont approuvé la nomination des administrateurs suivants pour une durée de trois années Mrs. : Radhi Meddeb - Karim Trad - Mme. Samia Zouaoui - W Bowman Cutter - Mme. Julie Veillette - Eric Krause - Mme. Danièle Bessis - Jeremy Brault - Sami Amira.

Les actionnaires ont décidé de renouveler le mandat de la société Mazars - Tunisie et de la société AMC Ernst and Young pour une durée de trois (3) années en leurs qualités de commissaires aux comptes.

Un exemplaire a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 6/9/2024 sous IU n°1383996P et dossier n°2024102997.

2024402280SANB2

Société YAFA DE PROMOTION IMMOBILIERE - SA

Au capital de : 1 436 040 D

Siège social : Bureau N°20 Complexe les arcades Rue Slimen Manar 2 Tunis

Identifiant Unique : 0598369Z

Suivant procès-verbal du Conseil d'administration du 15/8/2024 enregistré à la recette des finances El Menzah Tunis le 3/9/2024 enregistrement n°24702719, Quittance n°M067113 il a été décidé :

1/ Désignation de Madame Azza Chaabouni en qualité de membre du Conseil d'administration et ce en remplacement du Feu Slim Chaabouni pour le reste du mandat.

2/ Désignation de Madame Faouzia Chaabouni en qualité de président directeur général en remplacement du Feu Slim Chaabouni avec les pouvoirs les plus étendus.

Le dit procès-verbal a été déposé au registre national des entreprises le 10/9/2024, dossier n°2024103789.

2024402282SANB2

Augmentation de capital

Société AFRICAINE DES COULEURS ET SERVICES SA

Siège social : Zone Industrielle Rue de la Physique CO/CAP - 2013 Ben Arous

Capital social : 2.800.000,000 Dinars

MF : 0607296C

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 29 mai 2024, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis le 18 Juin 2024 sous le n°24702605, Quittance n°5928, dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises le 11/9/2024 sous le n°2024104124, il a été décidé :

- D'augmenter le capital social d'un montant en numéraire d'un million Dinars (1.000.000,000) pour le porter, à 3.800.000,000 Dinars.

- Donner pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2024402301SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

APM TUNISIE

Société à Responsabilité Limitée

Capital social : 1.260.000 DT

Siège social : 14, Rue 8609 - Z.I Charguia 1 - 2035 Tunis

Identifiant Unique : 0966414M

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10/7/2024 (enregistré à la Recette des finances de Charguia, Tunis le 27/8/2024 sous Qn°M0103182 En°24708899).

Les associés ont décidé de renouveler le mandat de Mr. Mohamed Bessame Ourir en sa qualité de Gérant pour une durée d'une (1) année.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°0966414M sous dossier n°2024102963 le 6/9/2024.

2024402279SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société HAKIM SURL

RNE : 1514642/T

Capital social : 500.000 DT

Siège social : Rue Hamadi Bjaoui Khezama Est - Sousse

Par la décision du 20-6-2024 l'associé unique de la société HAKIM SUARL ayant son siège social à rue Hamadi Bejaoui Khezama Est 4051 Sousse, capital social : 500.000 DT RNE 1514642/T a décidé la liquidation anticipée de la société et la nomination de Mme Mejda Souid CIN 00150364 liquidateur de la société. Le liquidateur a désigné son domicile élu au Bureau de maître Ahmed Temtem rue d'Argentine immeuble Argentina 2ème étage bureau n°2-4 Belvédère - Tunis.

Copie de PV a été déposé au RNE le 31/7/2024 n°202485887.

2024402298SRUB2

SOCIETES COMMUNAUTAIRES

Société Citoyenne Locale «Khair Al bilad»

Suite à l'assemblée générale constitutive de la société citoyenne locale "Khair Al bilad» du 17 août 2024, au cours de laquelle M. Salman Al Moadeb a été nommé commissaire aux comptes pour la première législature les statuts de la société ont été approuvés et les membres du conseil d'administration ont été élus.

A l'issue d'une nouvelle assemblée tenue le 21 août 2024, le conseil d'administration a élu le président, le vice-président, le rapporteur et les membres comme suit :

- M. El Hadi El Korbsi : Président du Conseil d'administration.

- M. Khamis El Ajili : Vice-président du Conseil d'administration.

- M. Wassim Nawali : Rapporteur.

- M. Hani Samati : Membre.

- M. Mounir Benhmed : Membre.

- M. Firas Al-Matali : Membre.

Procès-verbal de la réunion n°17, enregistré à la recette des finances de Grombalia sous le numéro 24704631.

2024R02240SODB1

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Avec acte sous seing privé signé le 26 et 28/8/2024 enregistré à la recette des finances de Kelibia le 3/9/2024 sous le n°M066691, Woijdi Ayari CIN 09778670 demeurant à rue Farhat Hached Menzel Temime a vendu la totalité du fonds de commerce à Saber Kares CIN n°09793651 la totalité du fonds de commerce consistant au local sis à cité ezzouhour rue premier juin Kelibia destiné pour tout commerce produit de viande et dérivé.

Les éventuelles oppositions doivent être faites dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne suivant l'adresse de l'acheteur indiquée.

Cette vente a été publiée dans 2 journaux Echourouk et le Quotidien le 12/9/2024.

2024T00870FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente du fonds de commerce daté le 3/9/2024 et enregistré à la recette des finances Zaghouan en date du 4/9/2024 sous le n°24603578 et quittance n°72692, madame Chadia Hamrouni a vendu à Madame Naziha Boudhaouia la Totalité du Fonds de Commerce constitué en un «Local de vente des Fournitures de Couture et Tabac» situé à l'avenue de La République Zaghouan et ce pour la totalité de ses composantes Matérielles et Morales.

Toutes recommandations proposées seront faites chez l'acheteur à l'adresse du F.C et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette annonce au JORT faute de quoi elles seront annulées.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien le 10/9/2024.

2024T00871FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Tahri Abdel Moumen avocat à la cour de cassation, enregistré à la recette des finances El Mourouj le 4-9-2024 n° de quittance M073699, n° d'enregistrement 24204686, SOCIETE BIL TRADE COMPANY, au nom de son représentant légal, société unipersonnelle, inscrite au registre national des entreprises sous le n°1593172Y, son siège social au 03 résidence TEJ EZZAHRA, n°43 avenue Fattouma Bourguiba la Soukra 2036, a vendu à la banque el baraka Tunis au nom de son représentant légal, société anonyme inscrite au registre national des entreprises sous le n°031041F, son siège social au 88 avenue Hédi Chaker 1002 Tunis, tout le fonds de commerce valable à toutes les activités commerciales exerçant actuellement l'activité de vente d'équipements sportifs sis au rez-de-chaussée de l'ensemble immobilier et commercial nommé «HEDIA» à l'avenue el jamhourya el Mourouj 04 Ben Arous.

Les oppositions doivent être adressées entre les mains de Maître Tahri Abdel Moumen Avocat à la cour de cassation, domicilié au 55 rue Om Kalthoum Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien Echourouk du 7-9-2024.

2024T00873FCCC2

Cession de demi fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 29/7/2024 légalisation de signature le 26/8/2024 enregistrée à la recette des finances de Nouvelle Médina le 4/9/2024 quittance n°M067113 enregistrement 24204612 Société el Baraka au nom de son gérant Mr Mohamed Ben Ali Zghal a vendu et cédé à Mr Azouz Ben Rejeb, la totalité de demi fonds de commerce, sis au 5 rue Ghana Ben Arous.

Toute opposition doit être signifiée à l'adresse de Maître Adel Chalfouh Avocat 20 rue Jamel Abdenasser - Tunis.

Un délai de 20 jours à partir de la parution du présent au J.O.R.T sous peine de nullité.

Le présent avis a été également publié aux journaux Essabeh et le Temps le 12/9/2024.

2024T00875FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p. en date du 6/9/2024, enregistré à la recette des finances quai Tarak Ibn Zied à Bizerte le 6/9/2024 sous le n°2420653, Monsieur Sami Ben Hédi Ben Hmida Larbi, demeurant 31 avenue Hassen Nouri à Bizerte, a vendu à Mme Karima Bent Allala Ben Mohamed Ouni, demeurant cité El Bassatine, près du réservoir d'eau, El Jalaa 2 à Bizerte, le fonds de commerce exploité au local sis 31 avenue Hassen Nouri à Bizerte, destiné à toutes les activités commerciales et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute personne désirant faire opposition doit faire parvenir une lettre, recommandée avec accusé de réception à l'acheteuse à son adresse ci-dessus indiquée et ce dans un délai maximum de vingt jours à compter de l'insertion du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk en date du 11/9/2024.

2024T00877FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé et légalisé le 31/8/2024 ; enregistré à la recette des finances d'Ezzahra, n° d'enregistrement 24202601 le 3/9/2024; en tant que propriétaire ; Mr. Makram ben Ali Ben Ahmad Ben Daamar a vendu la totalité du fonds de commerce à usage de vente de produits laitiers et dérivés et destiné à cet effet, avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au n°08 rue Jilani Marchand B1 Ezzahra 2034 Ben Arous à Mr Mohammed Ben Ali Ben Hamed Ghazouani.

Toutes les oppositions doivent parvenir à l'adresse de l'acquéreur Mr Mohammed Ben Ali Ben Hamed Ghazouani à son adresse au n°08 rue Jilani Marchand B1 Ezzahra 2034 Ben Arous; dans un délai de 20 jours de la publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est parue aux journaux Le Quotidien et Echourouk en date du 11/9/2024.

2024R02327FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date de 4/9/2024, enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Jendouba le 4/9/2024 quittance numéro M077606, enregistrement numéro 24204889 rédigé par maître Khemiri Henda avocate à Rue Ali Belhouene Jendouba.

Atteste que M. Khaled ben Slaheddine ben Chérif Wargi titulaire de la CIN n°07902436 délivrée à Tunis le 15/12/2022 a vendu à Mme Hawtef ben Mohsen ben Belgacem ben Amaar titulaire de la CIN n°07852650 délivrée à Tunis le 13/02/2023 tout le fonds de commerce situé à cité Elmorouj Boulevard de l'environnement Jendouba, destiné à l'activité commerciale de vente de tous matériaux de construction.

Les oppositions seront reçues entre les mains de maître Khemiri Henda avocate à Rue Ali Belhoune Jendouba dans un délai de 20 jours à partir de la publication de présent avis au J.O.R.T. Une copie de cet avis a été publiée au journal quotidien Alchourouk du 12/9/2024.

2024R02330FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant contrat de donation daté le 9/9/2024 enregistré à la recette des finances Siliena Quittance n°M028640, Mr Mohamed Salah Ben Soltan Jouini donne à sa Femme Mme Fatma Bent Mohamed Ben Ali Jouini, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné à la vente d'engrais et de semences sis à Rue Ibn Abi Dhiaf Siliana 6100.

Toutes les oppositions sont à recevoir à l'adresse du fonds de commerce dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 13/9/2024.

2024R02332FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 26/8/2024 enregistré à la recette des finances Ghannouche Gabès le 28/8/2024 quittance n°1020555, enregistrement n°24200678, Monsieur Abderrahamen ben Mabrouk Rjab, c i n n°03237706 du 14/10/2017 résident d'habitude à la rue Salaheddine Ayoubi Chenini Gabès, a vendu à Monsieur Abdelkader ben Mokhtar Ghoudi, c i n n°03210846 du 23/8/2021, résident d'habitude à l'avenue Habib Bourguiba Ghannouche n°51 Gabès, la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue Habib Bourguiba Ghannouche 6021 Gabès, matricule fiscal n°000 C N 1761799/S.

Le fonds de commerce contient des éléments corporels et incorporels. Le fonds de commerce contient des éléments corporels et incorporels. Pour toute opposition dans le délai de vingt jours à partir de la publication du présent avis au JORT s'adresser à l'acheteur Abdelkader ben Mokhtar Ghoudi sis à l'avenue Habib Bourguiba Ghannouche n°51 Gabès.

Cette annonce a été publiée aux journaux "El chourouk" et "Le Quotidien" le 31/8/2024.

2024R02334FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente d'un fonds de commerce en date du 14/8/2024, enregistré à la recette des finances Rue 3 Septembre Sousse le 9/9/2024 sous n°24202067 quittance n°M071652. Mr Ridha HAMMAMI, titulaire de la CIN n°08464627 a vendu et cédé à Mr Mohamed Sahbi JLASSI, titulaire de la CIN n°08492332, la totalité du fonds de commerce du local destiné Commerce des produits alimentaires en détail (Identifiant Unique n°1817516W), avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au Rez-de-chaussée à la Rue de Gabès Sousse. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné objet de ce contrat dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 12/9/2024.

2024S01149FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Selon acte sous seing privé en date du 4/9/2024 enregistré à la recette des finances de Sousse Trocadéro le 5.9.2024 sous le n°24202407 la société EL AMEN MARKET B-K Identifiant unique n°1692863X dont le siège social est sis à l'avenue Hassen Ben Said Khezama Ouest Sousse Jawhara 4071 a cédé à Mademoiselle Nesrine bent Naceur Guizeni CIN n°11919234 la totalité d'un fonds de commerce à usage de drugstore, parapharmacie et matériel médical et paramédical sis à Sousse 190 rue Mongi Grira Sahloul 3 avec l'ensemble de ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être formulées entre les mains de Maître Ahmad Ben Saad Avocat à la cour de Cassation domicilié à Sousse avenue Senghor Immeuble Ben Saad et ce dans un délai ne pouvant excéder vingt jours à compter de la parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien en date du 10.9.2024.

2024S01150FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 21/6/2024, enregistré à la Recette des Finances Avenue Farhat Hached Msaken le 6/8/2024 sous le n°24203035, Quittance n°M099028, Madame Aicha BOUBAKER, titulaire de la CIN n°09337881 délivrée à Tunis le 3/01/2017 demeurante à l'Avenue Habib Bourguiba Messadine - Msaken, a vendu à la Société de Production Agricole Teboulba, «SOPAT» dont le siège social est sis à Essaad, Route de Ksour Essef immatriculée au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°0022671F, la totalité des éléments incorporels du fonds de commerce exploité dans le local sis à l'Avenue Habib Bourguiba Messadine - Msaken dédié à la vente des volailles et de tout commerce.

Les oppositions seront formulées entre les mains de l'acquéreuse à son siège social sis à Essaad, Route de Ksour Essef - Mahdia et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication de la présente annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié dans les journaux «Echourouk et le Quotidien» du 24/8/2024.

2024S01159FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé rédigé par Maître Ahmed Frikha avocat, enregistré à la recette des finances Sakiet Eddaier Sfax le 02/9/2024 n°M063847, monsieur Salem Bezdia vend à Bechir Abid tout le fonds de commerce avec toutes ses composantes situé à la Route de Mahdia km 10 Sakiet Eddaier Sfax pour l'activité de restaurant pour un prix de 4000.000 dinars qui sera consigné entre les mains de maître Ahmed Frikha. Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 4/9/2024.

2024X01157FCCC2

Résiliation d'un contrat de vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous-seing privé en date du 27/8/2024 enregistré à la recette des finances route de Tunis le 29/8/2024 n°24203903 quittance n°M090622 Mr Mounir Chtourou titulaire de CIN n°01010079 et Mr Ahmad Zouagui titulaire de la CIN n°08899275 sont convenus de faire la résiliation du contrat du fonds de commerce conclu le 19/12/2022 enregistré à la recette des finances route de Tunis le 20/12/2022 n°22203947 quittance n°M111189.

Ce fonds est exploité pour la vente des produits électroniques et des téléphones portables, situé à la route de Teniour croisement n°5 sfax. Cette annonce a été publiée au journal le temps le 7/9/2024 page 6.

2024X01164FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP du 26/02/2024 enregistré à la recette des finances rue Arbi Zarrouk sous le n°24200961 reçu n°M012128 en date du 28/02/2024 : Monsieur Abdellatif Kriaa titulaire de la C.I.N n°01164051 demeurant à rue Bab Jdid n°96 Sfax; a vendu au profit de monsieur Malek Kriaa titulaire de la C.I.N n°05387490 demeurant à la route Soukra km 4 Sfax, le fonds de commerce (couture des bâches) sis à rue Sadok Grayri Sfax.

Les oppositions peuvent être formées dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis au JORT auprès du vendeur sis à rue bab jdid n°96 Sfax.

Cette vente a été publiée au journal Echourouk le 5/5/2024.

2024X01165FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé rédigé par maître Mohamed Sami el banna ayant son bureau sis 9 avenue Habib Bourguiba bardo bureau C14 enregistré le 29/8/2024 à la recette des finances Rue d'Autriche sous le numéro 24203855 quittance numéro 072288 Fares Gdouna demeurant à 2 bis Rue Houcine Bouzayene Mégrine Ben Arous a vendu à Adnane Abbes demeurant à résidence sprols immeuble 25 appartement 3.1 le fonds de commerce 15 rue Tafergine perpendiculaire de l'avenue des états unies au rez-de-chaussée siège pour la réception des oppositions avec le bureau du rédacteur sis 9 avenue Habib Bourguiba bardo bureau C14 ayant délai 20 jours à partir de cette annonce au Jort. Cette annonce est publiée au quotidien Echourouk le 5/9/2024.

2024402283FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé légalisé daté du 27/8/2024 enregistré auprès de la Recette des Finances rue Victor Hugo Sousse le 30/8/2024 sous n°24204548 reçu n°M055641, la Société Linea Casa Detail, titulaire de l'identifiant unique n°1068011/D sise au complexe Mosaïque Dar Fadhal Sokra a vendu à la société Mechmech Security Distribution MSD- identifiant unique n°1635116/X ayant son siège social au lotissement AFH Ain Zaghouan Marsa la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destinés à l'exercice de toutes sortes de commerce, à l'exception de café, restaurant, station de lavage de voitures, magasin de légumes, boucherie, poissonnerie, et d'autres activités générant du bruit ou polluantes au local sis à l'Avenue Zouhaier ben Abi Salma khzema Est Sousse.

Les oppositions seront adressées au cabinet de Maître Nasr Kemicha, avocat à la cour de cassation, sis à Forum Business Center 5 avenue la Feuille d'Erable Les Berges du Lac II - 1053 Tunis dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cet avis au Journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Assabah en date du 9 septembre 2024.

2024402284FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé rédigé par Maître Abid Syrine Avocate à la cour d'appel le 28/8/2024 et enregistré à la recette des finances de Béni Khiar à la même date Quittance n°39208 Enregistrement n°24201929, Mme Magueiz Ibtissem, titulaire de la C.I.N num, 06302949 demeurant à la Rue Fadhel Ben Achour Béni khiar a vendu à Mme Souissi Intissar, titulaire

de la C.I.N num 06399200 demeurant à la Rue de Jérusalem Béni khiar, la totalité du fonds de commerce exploité en club d'enfants scolaire, avec tous ses éléments matériels et moraux sis en 1er étage Avenue Habib Bourguiba Béni khiar 8060.

Le présent avis est déjà publié en date du 31/8/2024 aux journaux Echourouk et le Quotidien.

Les oppositions seront admises entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce sis à l'Av Habib Bourguiba Béni khiar dans vingt jours (20) à partir de la date de la parution de cette annonce au JORT.

2024402286FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat soussigné le 02/5/2024 enregistré à la recette des finances Ezzahra le 8/5/2024 quittance n°M036447 enregistrement 24201639.

La société MOLTO BENNA représentée par son gérant Mr. Mohamed ben Abderraouf ben Salem Boufaden C.I.N n°09628429 a vendu à Mr. Hamza ben Hbib ben Ahmed Bahri C.I.N n°09613013 le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels destiné principalement pour la vente et la préparation de pâtisseries confiseries chocolats et manière secondaire Buvette sis au RDC du magasin n°1 rue Ibn Batouta n°39 Ezzahra Ben Arous.

Les oppositions doivent être présentées à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien du 12 septembre 2024.

2024402287FCCC2

Cession d'un Fonds de commerce

Selon acte SSP daté du 15/7/2024 enregistré à la recette des finances la Marsa le 01/8/2024 sous le n° 24205019 Q. n°102103, la société MBM sise à l'avenue de l'environnement Borj Louzir, a cédé à la société BSB le fonds de commerce de vente des motocycles sis au Centre Le Millenium n°S9 route de la Marsa à Sidi Daoued.

Les oppositions seront acceptées au siège de la société BSB, 11 rue Kamel Atatürk Tunis, dans un délai de 20 jours à compter de la parution de cette annonce au JORT.

Cette annonce est parue au journal Essabah le 13/9/2024.

2024402294FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notarié daté du 3/9/2024 par maître Saasougui Faycal et son assesseur Maître Marwa El Younsi, Mme Algia Zarai Belkhiria, a donné la totalité du fonds de tout commerce au 25, avenue de la liberté Tunis avec tous les éléments corporels et incorporels à sa fille Belkhiria Rania.

Inscription au journal mensuel de la justice, rédacteur en chef de la plaidoirie à la recette des finances Cité Administrative de l'Ariana le 3/9/2024 Journal 182 sous le numéro 372 du premier brouillon.

Toutes les opérations doivent être chez Mme Belkhiria Rania chez son avocat Maître Faouzi Ben Ghdirn 26 Belhssine Jrad Tunis.

Cette annonce a été publiée dans le journal "Le Quotidien" le 13/9/2024.

2024402302FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé daté du 29/8/2024 et enregistré à Grombalia le 9/9/2024 n°024304840 Quittance noM097634 publiée aux journaux Echourouk et Le Quotidien le 12/9/2024, Mr Elarbi Hamza Abid a loué à Omar Dandan location gérance libre la totalité du fonds de commerce consistant en une station de lavage de voiture et changement des huiles et ventes tous produits de ce service. Rue Beni Khaled Grombalia. Pour Quatre ans de 01/9/2024 au 31/8/2028 renouvelables.

2024T00876FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte écrit par un avocat Mr Elmokhtar DHIBI son bureau situé au n°238 avenue Habib Bourguiba Hammamet 8050 signé à la municipalité le 4/4/2024 et le 15/4/2024 enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 23/5/2024, quittance n°M087081 sous le numéro d'enregistrement 24303002, Mr El Hédi LABENE titulaire de la CIN n°01636018 délivrée à Tunis le 5/10/2011 titulaire de matricule fiscal n° 155939B et registre de commerce n°A163321998 a loué la totalité d'un fonds de commerce pour activité café première catégorie sis à l'Av de Moncef Bey Hammamet 8050 (dénomination commerciale café Touta) à Mme Fathia Ben Henia titulaire de la CIN n°01731466 délivrée à Tunis le 02/11/2005 et demeurant à l'Av de Moncef Bey Hammamet 8050 et ce pour une durée de cinq ans commençant le 01/4/2024 et finissant le 30/3/2029. Un extrait a été publié dans deux journaux (Echourouk et le Quotidien en date du 20/8/2024).

2024R02278FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 15 Mai 2024 enregistré à la recette des finances Ksar Hellel le 31 Mai 2024 sous le n°34301317, quittance n°M041557, Mohamed Mansour demeurant à Tunis, a loué le fonds de commerce pour être exploité comme vente de téléphone portables et de cadeaux avec tous ses éléments moraux et matériaux sis à place de l'indépendance à ksar Hellel à Nawres Chetoui.

Les oppositions doivent se faire entre les mains de Nawres Chetoui à l'adresse du fonds de commerce et ce dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Le présent avis a été publié au journal le Quotidien du 31/7/2024.

2024S01153FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté du 28/8/2024 enregistré à la recette de Rue Victor Hugo Sousse le 10/10/2024 sous le n°124304777; quittance n°M057246 Mr Hakim Ben Mahmoud Braham a loué à Madame Rachida ben Mohamed Kachkachi c.i.n n°0292352 la totalité du fonds de commerce consistant en un salon de thé dénommé "CACTUS" sis à rue

Imem Boukhari Khezema ouest ; Sousse et ce pour une durée d'une année à compter du 01/9/2024.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien le 12/9/2024.

2024S01154FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Zaghouan ela amem

Siège de l'association : 5 rue Ali Azouz Zaghouan 1100

Objectifs de l'association :

- l'association à l'établissement des plans à Zaghouan

- contribuer à l'établissement des plans Zaghouan

Sujet de l'association : culturel et développemental

Président : Rashed Belkhoui

Secrétaire général : Mohamed Belkhoui

Trésorier : Taher Adessi.

2024T00872APSF1

Avis

Vu la loi 43-99 de l'année 1999, en date du 10 Mai 1999, portant la réglementation de groupement de développement du secteur de l'eau et de l'agriculture et au décret n°1819 de l'année 1999, en date du 23 Août 1999, portant l'approbation du statut type de groupement de développement du secteur de l'agriculture et de la pêche, et suite à l'acte de déposition signé par Monsieur le gouverneur de Manouba sous n°01/2022 en date du 01 juin 2022 et suite à l'assemblée générale constitutionnelle du 01 avril 2024, un groupement de développement agricole nommé : EL AMEL

- Siège social : TERGULECH.

- Secteur : CHOUIGUI.

- Délégation : TEBOURBA.

Activité : desserte en eau potable.

Représenté par son président du conseil d'administration Mr Fethi ben Ibrahim Saâda.

2024T00874APSF1

Constitution d'une association

L'Association des Diplômés de l'Institut de Financement du Développement du Maghreb Arabe - Tunisie.

Siège social : Institut de Financement du Développement du Maghreb Arabe situé au 8, rue Tahar Ben Ammar, El Manar 2-2092

Objet : Culturel et social.

Membres du bureau exécutif :

Président : Iskander Belarbi

Vice-président : Ahmed Amine Gadhoum Hammami

Secrétaire générale : Emna Hajri

Trésorière : Mariem Chedhli

Autres membres : Dorra Ben Amara, Aymen Shili, Rihab Briki

Objectifs de l'association :

- Contribuer à l'élaboration d'études et à la formulation de recommandations visant à favoriser le développement économique de la Tunisie.

- Collaborer avec les associations nationales et internationales ayant des objectifs similaires.

- Etablir et entretenir des relations de coopération et de fraternité entre les diplômés de l'institut.

2024402281APSF1

Homologation de résolutions

RESIDENCE BABYLONE

Siège : Avenue Jawdet el Hayet Résidence Babylone Chotrana 1 - 2046 Soukra

Suivant procès-verbal de la réunion du Conseil Syndical en date du 25 juin 2020 enregistré à la Recette des Finances Rue d'Autriche - Tunis le 4 Janvier 2021 enregistrement n°21700007, quittance n°132, les Copropriétaires de la Résidence ont décidé d'élire le Bureau de Syndicat comme suit :

1/ Mr Ghazi Reouissi en qualité de Président du Syndic

2/ Mr Walid Bellasoued en qualité de Secrétaire Général.

Et ce pour une période de 3 années, en leur conférant les pouvoirs prévus par le règlement de copropriété.

2024R02336APSF2

Election d'un nouveau président de syndicat de propriétaires

Pour l'Immeuble "Lazreg Tower"

Siège social : Centre Urbain Av. commandant Bejaoui Sousse 4000

Suivant PV, enregistré à la recette des finances Blvd Mohamed Maarouf à Sousse le 5/7/2024 sous n° de quittance M045261 n° d'enregistrement 24703588, il a été décidé : l'élection de Monsieur SAMI BOUJAAMA un nouveau Président de l'Autorité.

2024S01155APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Boughazli Mustapha

Avocat à la cour de cassation

3 Rue Abderrahman Ibn Aouf Menzah 5 - Ariana

Tél/Fax : 71.351.773/98.314.410

MF : 222720KAP000

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A Inscrite au RNE 1237/A, Représentée par son P.D.G, siège social sise à la rue Hédi Nouira - Tunis.

2) La Débitrice principale : la Sté TUNISIENNE DES PRODUITS MINERAUX, S.A., RC : 24172132011B, MF 12176445Q représentée par son PDG, sise Ariana Supérieur 8 Rue des Fleurs - Gouvernorat Ariana.

3) Débiteur saisi : Abdelhafidh Ben Ali Nsiri, CIN 04256787, sise à rue Beyrouth Résidence Rym Imm D CH4 - Ariana.

4) Avocat poursuivant : M. Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 3 Rue Abderrahmane Ibn Aouf Menzah 5 Ariana. M.F 222720 KAP000.

5) L'immeuble mis en vente :

C'est un appartement immatriculé objet du T.F 13139 Ariana dénommé "YASMINE 04" situé à la rue Beyrouth - Ariana d'une superficie 60 m² avec les parties communes se compose d'un salon et 2 chambres à coucher, une cuisine, wc et douche avec toutes les commodités.

6) Le prix de l'immeuble mis en vente : le prix de l'immeuble mis en vente est fixé à 150.780,000 dt outre les frais des dépenses qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

7) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance d'Ariana le lundi 21 octobre 2024 (21-10-2024) à 9 h du matin.

8) L'immeuble peut être visité chaque jour.

2024R02328VEPA1

Vente aux enchères publiques sur licitation judiciaire

Maître Jebali Youssef

Avocat

37 Rue Chadli Kallala - Tunis

Tél / Fax : 22534.204

M.F : 425611GAP000

Partie poursuivante : Mohsen, Hssan, Lotfi, Hayat héritiers Othman Madouri Elisant domicile à l'étude Maître Youssef Jebali 37 Rue Chedlly - Kallala - Tunis.

Partie poursuivie : Latifa Madouri - Cité Ain karma Téboursouk Béja.

L'avocat poursuivant : Maître Jebali Youssef - 37 rue Chadly Kallala - Tunis.

Désignation de la propriété mise en licitation : 1er étage de l'immeuble situé à Cité Ain Elkarma Téboursouk Béja, composé de :

- Salon - 3 chambres à coucher, couloir, cuisine, salle de bain et balcon, surface bâtie 153 m².
- Jardin d'une surface de 179.50 m² situé au rez-de-chaussée.

Charges grevant l'immeuble : Aucune charge ou impôt ne grève la propriété mise en licitation.

Mise à prix : cent seize mille dinars (116.000d000) sauf les frais judiciaires.

Date et lieu de l'adjudication : la chambre des ventes immobilières au tribunal de 1ère instance de Béja le 24/10/2024 à neuf heures du matin.

On peut visiter l'immeuble tous les jours à partir de 10h du matin à 17h le soir. Nul ne peut participer à l'adjudication qu'après avoir consigné le tiers de la mise à prix par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

2024R02335VEPA1

Vente aux enchères publiques

Partie poursuivante :

EL MAWASSIR SA Identifiant unique : 0036050 D/A/M/000, Registre de commerce : B132091996 Z.I Mégrine Riadh Route Z4 - 2014.

Partie saisie :

Walid Ben Med Salah Chakhari demeurant à la Rue Martyr Azouzi Cité Essallem Kasserine

Avocat poursuivant :

Hermassi FOR LAW FIRM & LEGAL CONSULTING Avenue Habib Bourguiba Kasserine SUARL IU 1795022/F.

L'immeuble saisi : Des parts indivisibles de titre foncier n° 29468 Kasserine 738.5 /5908 à la propriété de Walid Ben Mohamed Salah Chakhari

La mise à prix a été fixée à deux cent huit mille deux cent vingt cinq dinars (208225.000DT)

Date et lieu d'adjudication :

Lundi 21/10/2024 à partir de 8 h30 du matin au tribunal de première instance de Kasserine.

La visite : La visite est possible tous les jours de la semaine à partir de 8 h du matin jusqu'à 17 h.

2024R02337VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Cabinet de Maître Mabrouka Arari

Avocate à la cour d'Appel

Rue du Kef Siliana centre gouvernorat de Siliana

Matricule fiscal : 1175559 /L

Mobile : 21761480

1. Partie poursuivante : Monsieur Rafik Ben Mohamed Ben Abdel Rahman Al-Kasrawi, enseignant, domicilié au 1, Rue de la République, Sousse.

2. Partie poursuivie : Monsieur Fethi Ben Mohamed Ben Abdel Rahman Al-Kasrawi, travailleur journalier, domicilié à El Mnasria, Barkou, Gouvernorat de Siliana.

3. Avocate chargée du suivi : Maître Mabrouka Araari, avocate à la cour d'appel, dont le cabinet est situé à la Rue de Kef, Siliana Ville, Gouvernorat de Siliana, identifiant fiscal 1175559 /L, téléphone : 21761480.

4. Bien immobilier sous saisie : le bien immobilier objet de la saisie se présente comme suit : la totalité de la part indivise appartenant à M.Fathi El Kasrawi dans l'immeuble situé dans la région de Mnasriya aux alentours de Bargou, à environ 1 km de la ville de Bargou, au bord de la route locale de la ville appelée route Mezata. Il s'agit d'un terrain de gravier appelé Al-sfaya non destiné à l'agriculture et non inscrit au registre foncier.

Emplacement de l'immeuble : il est situé à Mnasria délégation de Bargou gouvernorat de Siliana, adjacent à la résidence de la partie poursuivie du coté sud, il est délimité par le terrain d'Omar El-Bargawi au nord et à l'ouest par le chemin et à l'est par le terrain d' El-Ayari.

- Transfert de propriété : la propriété du bien immobilier est revenue à la partie poursuivie en vertu d'un contrat d'échange avec M.Habib El Ashkham au nom de sa mère Halima bent El mzenzen Ben Mohamed Mansour, établit le 30 /12/2015 par Maître Habib El Amri et son assistant.

- Le bien immobilier comprend une structure destiné à l'élevage d'animaux ou au stockage de fourrage.

Il s'agit d'un espace ouvert non couvert, entouré d'un mur de 4,5 mètres d'hauteur, dont 3 mètres sont en pierres et le reste en briques, la structure comprend également des colonnes en béton et un sol en ciment donnant accès à une pièce de 18 mètres carrés. La superficie totale du bien sans compter la pièce est de 125 mètres carrés. Le bien inclut également une étable avec une porte s'ouvrant vers l'ouest.

La structure porteuse est en béton avec un toit en tuile rose ondulée à une hauteur de 4,5 mètres. Les murs sont en pierre sur 3 mètres de hauteur avec les 1,5 mètres restants en briques. Le sol est en ciment et la superficie totale établie est de 202 mètres carrés.

5. Mise à prix : Selon le rapport d'expertise daté du 24 avril 2024, rédigé par l'expert Monsieur Abdel Wahab Bounab, conformément à l'ordonnance sur requête n°35424, datée du 8 avril 2024, le prix de la part indivise objet de la saisie immobilière est de trente-neuf mille neuf cent soixante-cinq dinars (39.965.000 D), hors frais de suivi qui seront annoncés lors de l'audience. Il est à noter que les revenus annuels estimés pour la part indivise mentionnée sont évalués à huit mille dinars (8.000 D).

6. Date et lieu de l'adjudication : La vente aux enchères aura lieu le mardi huit octobre 2024 (8/10/2024) à partir de 9h du matin et suivant devant la chambre des ventes immobilières du Tribunal de première instance de Siliana, dans la salle des audiences habituelles.

7. Conditions de visite de lieu : Le bien peut être visité tous les jours de la semaine, de 8h à 17h. Pour plus d'informations, le cahier des charges est disponible au cabinet de l'avocate en charge du suivi ainsi qu'au greffe du Tribunal de première instance de Siliana.

2024R02342VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

Banque Internationale Arabe de Tunisie S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba n°70/72 Tunis Immatricule RNE n°000110F Tunis en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

1- Monsieur Mohamed Ben M'naouar Ben Ahmed Ayachi, Titulaire de la CIN n°04155323, demeurant au 33 rue Hassen Touhami Jammel.

2- Monsieur Faouzi Ben Mustapha Ben Haj Sadok Mozgar, Titulaire de la CIN n°02927701, demeurant au 397 rue Mohamed Fadhel Jammali Sahloul 3 Sousse.

3- Monsieur Jamel Ben Letaief Ben Mokhtar Gassara, Titulaire de la CIN n°01286938, demeurant au 60 rue Nasr Gargouri Sakiet Eddaier Sfax.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat, 11 rue Mikhail Naimy Hammam Sousse, Code T.V.A : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité de la propriété objet du Titre Foncier n°36582 Mahdia, d'une superficie de 7280 m², situé à Karkar délégation de Boumerdes Mahdia, consistant en un terrain sur lequel est édifié deux structures en béton l'une d'elle est destinée pour la coupe du marbre la propriété contient le début des travaux liés à l'achèvement d'un bâtiment industriel et comprend deux allées complétées en béton armé et une chambre au sud ouest du terrain.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de première instance de Mahdia le 14/10/2024 à 9h.

Mise à prix :

Quatre cent quatorze mille huit cent soixante dix dinars (414.870.000 D) avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2024S01146VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

Banque Internationale Arabe de Tunisie S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba n°70/72 Tunis Immatricule RN E n°000110F Tunis en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

La Société Mahdia Sea Products "MSP" matricule Fiscal n°1567879 E, siège social Tunis Belvédère 99-101 Avenue de la Liberté appartement n°A 1-1.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat, 11 rue Mikhaïl Naimy Hammam Sousse, Code T.V.A : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité d'un terrain nu, parcelle n°31 et 19, d'une superficie de 3175 m², situées à la zone industrielle de Mahdia.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de Première Instance de Mahdia le 14/10/2024 à 9h.

Mise à prix :

Quatre cent quarante quatre mille cinq cent Dinars (444.500,000 D), avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2024S01147VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière après rabaissement de prix de 40 %

Partie poursuivante : "L'ARAB TUNISIAN BANK" Société Anonyme immatriculée au Registre du Commerce sous le numéro B167001997 en la personne de son représentant matricule fiscal n°Q14161, Elisant son domicile chez la société arabe de recouvrement (Arab debt recovery) sis au 5 rue Talleyrand, 1002 Tunis.

Partie saisie : Mohamed Amin Ghedamssi, caution, demeurant à rue Sadek ben Ibrahim n°14 Hammam-Lif Ben Arous.

Avocat poursuivant : Maître Hatem Doura, avocat à la cour de cassation, domicilié à la route de Tunis Khézema Ouest, immeuble Badr, Bloc B, 4ème étage, matricule fiscal n°798398-S.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité des parts indivises d'une superficie de 10000.35 m² lui revenant dans la propriété sise à Hammamet délégation de Bouficha, objet du titre foncier n°131339 Sousse dénommé «terrain blanc».

Mise à prix globale : la mise à prix après le rabaissement de prix de 40% et le nouveau prix est fixé à la somme de sept cent soixante douze mille trois cent quatre vingt et un dinars, 800 millimes (772.381.800 DT) prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication fixés à la somme de trois mille cent soixante dix-neuf dinars 908 millimes (3.179.908 DT) et les nouveaux frais.

Observations : Ne peuvent enchérir que les personnes qui ont constitué un Avocat consigné le tiers de la mise à prix ou présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable représentant ce montant.

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu lundi le 7/10/2024 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse 2.

Conditions de visite des lieux : Les jours ouvrables de 8 h à 17 h.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'Etude de Maître Hatem Doura Avocat poursuivant ou au greffe du Tribunal de Première Instance de Sousse 2 pour prendre connaissance du cahier des charges.

2024S01151VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un terrain Bâti

Poursuivant : Jannet Mahmoud ; résidante à rue sidi Masoued, Jammel.

Partie poursuivie : Salem El Wergui Résidant à : Rue El Nour, Jammel.

L'avocat poursuivant : Maître Frih NAIM, avocat à la cour d'appel, Rue Chaaben El Bhouri, Houmet Trabelssia, Monastir.

Terrain objet de la vente :

- Il s'agit d'une maison entière est située à cité El Ennour Jammel, composée de 03 chambres, un salon, coin sanitaire, cuisine, cours extérieure du coté nord de la construction avec chapeau.

- 1 entrée principale du local est située à son coté est côtoyant la voie.

- Cet immeuble est construit sur la totalité du lot de terrain ouest, une contenance égale à (202) m² en plus d'une sous parcelle d'une contenance égale à (0.50) m² du lot n°7 du plan de lotissement Nasser, lotissement approuvé auprès des services appropriés.

- Riverains :

Coté sud : rue.

- Coté est : Belgasem El Wergui (frère du concerné par l'hypothèque).

- Coté nord : Bouraoui Ben Amor El Mlayeh.

- Coté ouest : Hassen Janfaoui.

- Ouest : Salem Chayeb

Mise à prix : le prix de la maison est fixé à soixante et un mille et deux cent dinars (61200.000 d), plus les frais d'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : elle aura lieu le mercredi 9 octobre 2024, au tribunal de première instance de Monastir, à partir de 9 H et suivant à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance, au palais de justice de Monastir.

Visite de terrain et consultation du cahier des charges : Pour plus amples renseignements, contacter le greffe du tribunal de première instance de Monastir et l'Etude de l'avocat poursuivant Maître Frih Naim, avocat à la cour d'appel, Rue Chaaben El Bhouri Houmet Trabelssia, Monastir.

La visite de terrain est possible pendant tous les jours de la semaine.

2024S01158VEPA1

Adjudication aux enchères publiques

Sur saisie immobilière après réduction de 40 %

Cabinet Maître Amir Mahersi

Avocat à Sfax

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le mercredi 23/10/2024 à 9h du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax 2.

Poursuivant : Sté Zarzis Béton, société à responsabilité limitée inscrite au registre national des entreprises sous le n°0817395Y, demeurant chez Sté Générale Recouvrement rue Abou Elhassan Ellakhmi immeuble la perla 1er étage n°13 - 3000 Sfax.

Partie saisie : Nedir Ben Mohamed Ben Ahmad Zweri CIN n°05248561 demeurant à Route matar km 2 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Amir Mahersi avocat à Sfax, route de tenyour km 6 cité Ennozha avenue Farhat Hached Chihiya 3041 Sfax.

Propriété à vendre : la totalité de la propriété située à Route Matar km 2 dans une rue secondaire liée à la ceinture attachant la route de Matar à la route de Menzel Chaker Sfax. Clôturée des quatre cotés d'une superficie totale de 342 m² elle est bornée au sud par la propriété de ben rhayem, à l'est par une entrée impasse, au nord par une entrée impasse et à l'ouest une rue. La propriété saisie contient une maison de deux étages. Un rez-de-chaussée d'une superficie de 123 m² dont le sol carrelé et le toit en béton se compose d'un séjour une salle à manger une cuisine avec une armoire murale et des murs en faïence un hall dont un escalier allant au 1er étage une véranda et une salle de bain non équipée. Un premier étage d'une superficie de 116 m² se compose de 4 chambres dont trois avec balcons menant à un espace non couvert une salle de bain équipée de 3 pièces sanitaire et des murs en faïence et sol en parterre, un escalier allant au 2ème étage.

Mise à prix : est fixée à cent trente mille deux cents dinars (130.200.000 d) après réduction de 40 % et ajouté les intérêts et les frais qui seront déterminés au jour de l'adjudication.

Visite de la propriété : la visite de la propriété peut s'effectuer tous les jours de travail pendant l'horaire administratif, pour plus de renseignements contacter le secrétariat du tribunal de première instance de Sfax 2 où est déposé le cahier des charges ou au bureau de l'avocat poursuivant.

N.B. Toute personne désirant participer à cette enchère doit consigner le tiers de la mise à prix avant l'adjudication et par l'intermédiaire d'un avocat. L'autorisation du gouverneur est obligatoire pour les étrangers.

2024X01125VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivants : - Ezzedine Marzouk, titulaire de la CIN n°01060970, retraité, demeurant à rue l'orange G 22 Diar Yesmin Sokra Ariana.

- Adel Marzouk, titulaire de la CIN n°01046144, Chef de service dans une société, demeurant à la route Manzel Chaker cité Mourouj imm 1 n°8 Sfax.

- Nissaf Marzouk, titulaire de la CIN n°01253004, femme au foyer, demeurant à rue Monji Slim n°22 Sakiet eddeyer Sfax.

Parties saisies : - Ridha Marzouk, titulaire de la CIN 01060434, demeurant à Société Fast Ware Rue 8703 cité olympique, 1003, Tunis.

- Mounir Marzouk, titulaire de la CIN 03043892, ingénieur mécanique, demeurant à 830 Hovers 13 rue le moulin Bruxelle.

- Ibtissem Marzouk, demeurant à la route Tbolbi Km 4 rue Mostfa Khraif Sfax.

Avocate poursuivante : Maître Imen Hammami Khlif, Avocate, Rue Ali bach Hamba, Imm. El Manar 1er étage, 3000, Sfax.

L'immeuble à vendre : la totalité de la propriété sise à la route Téniour km 2 rue Mohamed al-Habib n° 21 (ruelle el gaied auparavant) composée d'un terrain sur lequel est bâti une maison, dans son coin Sud-ouest est un bâtiment subsidiaire et dans son angle nord-ouest est une annexe de bâtiment dont le détail est le suivant :

Un terrain a une superficie totale de 441 m² et est clôturé de tous côtés avec des murs, son entrée s'ouvre sur rue Mohamed al-Habib avec une porte en bois à deux vantaux et une porte s'ouvre à l'ouest sur une entrée impasse.

La maison a une superficie couverte de 145 m² et dispose d'une entrée principale avec un sol en carrelage, ses murs sont calcinés et peints avec de la peinture et son plafond est en béton armé de hauteur 3.45 mètres. Il comprend une véranda à l'est avec une chambre centrale avec une entrée d'escaliers et un phare de 5.30 mètres de haut au plafond avec 4 fenêtres, une chambre avec une fenêtre au sud-est et 2 fenêtres à l'est, une chambre avec deux fenêtres l'une au sud-est et l'autre à l'ouest, une chambre avec une fenêtre au nord et une armoire au mur, une chambre avec une fenêtre à l'est et une entrée sur un cellier sous les escaliers. Un cellier avec une fenêtre à l'ouest et une armoire au mur, un couloir, une toilette, une salle de bain à 1.50 m de hauteur et une cuisine avec des armoires basses sans portiers et une armoire au mur et un puit et une fenêtre à l'ouest, tous sont recouverts de porcelaine à 1.50 m de hauteur pour les deux premiers et de à 1 m de hauteur pour la troisième.

Le bâtiment subsidiaire a une superficie couverte de 24 m² situé dans le coin sud-ouest, son entrée de l'ouest son sol en ciment et son plafond est en béton armé de hauteur 3.30 mètres composé de deux salles et un puit.

Une annexe de bâtiment a une superficie couverte de 34 m² situé dans l'angle nord-ouest, son entrée de l'est avec une porte s'ouvre sur la cuisine, son sol en ciment et son plafond est en béton armé de hauteur 2.90 mètres composé d'une chambre avec une fenêtre et un hall et une toilette, la propriété est bordée par les héritiers de Taher Boudabous et d'une entrée secondaire du sud ouest, de la rue Mohamed al-Habib et une entrée de l'est, par une entrée impasse et Abd el Majid Werda de l'ouest et une entrée au nord.

Mise à prix : cent quatre-vingt-deux mille dinars (182.000 ,000 DT) outre les frais.

La date de la vente : La vente aura lieu le lundi 7/10/2024 à partir de 9 heures du matin à la salle des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax Rue Abou El Kacem Chebbi Sfax.

La visite : l'immeuble saisi peut être visité tous les jours de la semaine pendant le temps de travail. Pour plus de renseignements contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax ou le cahier des charges a été déposé et au cabinet de maître Imen Hammami Khlif, Avocate, Rue Ali Bach Hamba, Imm. El Manar 1er étage, 3000, Sfax.

2024X01155VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tél : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société Anonyme représentée par son directeur général, inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère Instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé au 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant à Sakiet Ezzit Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : Mme Salwa Bent Omar Chaari (débitrice hypothécaire) sans profession, titulaire de la CIN 010790007, y demeurant à la Route de Teniour Merkez Chihia Zanket Fatha n°64 Chihia Sfax.

2) Mr Bilel Ben Hamadi Jmal (caution hypothécaire), ouvrier titulaire de la CIN 08402416 y demeurant au 78 Avenue Mongi Slim Chihia Sfax. 3) Mr Sami Ben Hamadi Jmal (caution hypothécaire) titulaire de la CIN 08752221, gérant d'une société, y demeurant au 78 Avenue Mongi Slim Chihia Sfax 4) Mr Saiid Ben Hamadi Jmal (caution hypothécaire) titulaire de la CIN 08804338 y demeurant au 78 Avenue Mongi Slim Chihia Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble saisi et mis en vente : Suite d'une saisie Immobilière faite par Maître Anouar Saadaoui Huissier Notaire sous le n°7087 le 26/6/2024 sur l'une des composantes de la propriété hypothécaire représentée par une villa ancienne sise à la Route de Teniour Km6 Avenue Mongi Slim Chihia Sfax d'une superficie couverte est de 200 m² qui contient 2 salles de réceptions, 3 chambres, débarras, salle de bain bien équipée, fnar, cuisine bien équipée d'où se trouve armoire murale et escaliers qui mènent à la terrasse où se trouve une petite chambre, véranda sud-est et grande surface du coté ouest et puit.

L'entrée mène à la villa du coté nord à travers Avenue Mongi Slim par une porte métallique à trois battants.

Cette villa saisie existe sur une parcelle de terrain de superficie totale est de 1750 m².

Les limites de cette villa du Sud Mohamed Jmal, du nord Avenue Mongi Slim de l'est Jalouli et de l'ouest Chaari

Mise à prix : est fixée à quatre vingt Mille Dinars (80.000.000D) construction outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le lundi le 14 octobre 2024 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax1, sise Rue Abou Kacem Echhebi Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout celui qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix qui est de 26.666.666 Dinars par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax1 où est déposé le cahier des charges.

2024X01156VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière après réduction de 40 %

Saisissant : Nabil Feki, huissier notaire, dont le siège est à Bab Bhar, Immeuble Celio, Sfax.

Partie saisie : Rahma Masmoudi, femme au foyer, résidante à la Route de Mahdia km 9.5, Sakiet Eddaier, Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Maimoun Bouzid, Immeuble Banque du Sud, 4ème étage, 3000 Sfax.

Immeuble objet de la saisie : terrain nu, clôturé sur les quatre côtés. La clôture à l'ouest est équipée d'une porte en fer. Le terrain comprend des poteaux en fer et en ciment (arceaux), un puits. La superficie est estimée à environ 835 mètres carrés. Les limites sont : à l'est, une entrée ; au sud, Habib Feki ; au nord, Zahir Feki et Abderrahman Abid ; à l'ouest, une entrée sise à la route Mahdia km 10 Sfax.

Mise à prix : quarante-huit mille dinars (48.000.000 DT) après réduction de 40% au quel s'ajoute les frais

Date et lieu de la vente : lundi 14 octobre 2024 (14/10/2024) à 9 heures du matin, à la chambre des criées du Tribunal de Première Instance de Sfax, situé au Palais de Justice, Rue Abou El Kacem Chebbi, Sfax.

Visite du bien : tous les jours de la semaine pendant les heures de travail administratif.

Conditions de participation : il faut cautionner le tiers de la mise à prix ou présenter un chèque certifié. Pour plus de renseignements, consulter le cahier des charges au tribunal de Première Instance de Sfax, ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

2024X01163VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble

Suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tél : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société Anonyme représentée par son directeur général, inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère Instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : Sté Tunisienne Des industries Synthétiques Stis (débitrice hypothécaire), représentée par son gérant Yessine Cherif société anonyme inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère Instance de Sfax sous n°B134481996, son matricule fiscal est de 0004209J dont le siège social est situé à Sfax, route de Gabès Km2.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble saisi et mis en vente : Suite d'un Commandement valant saisie immobilière fait par l'huissier Mimoun Moalla sous le n°34868 le 01/7/2024 et inscrit au titre Foncier n°41794 Sfax le 3/7/2024 vol Sfax 2024/2 sous n°2067 et inscrit au titre Foncier n°122591 Sfax le 3/7/2024 vol Sfax 2024/02 sous n°2068 sur la totalité de deux propriétés enregistrées appartenants aux saisis suivants :

- La propriété n°1 enregistrée objet de titre foncier n°41794 Sfax dénommé *Franka Meri*

Situé à une distance de 3 Km sud-ouest de Sfax au bord de la route n°1 qui mène à Borj Bourguiba vers Tunis qui sépare le chemin de fer menant de Gafsa vers Sfax qui se compose d'un lot n°3 du plan de lotissement de titre Foncier n°44237 Sfax, d'une superficie est de 2645 m² partition 2645 parts (titre de propriété fait le 27/2/2014 vol 3/2014 N°1741)

- La propriété n°2 enregistrée objet de titre foncier n°122591 Sfax dénommé *Stis*

Situé à une distance de 3 Km sud-ouest de Sfax au bord de la route n°1 menant à Borj Bourguiba vers Tunis qui se compose d'un lot n°3 du plan de lotissement de titre Foncier n°43913 Sfax d'une superficie est de 4536 m² partition 4536 parts (titre de propriété fait le 27/2/2014 vol 3/2014 n°1747). Ces deux titres liés entre eux représentées par une parcelle de terrain clôturée située au bord de la route de Gabès où existent des constructions y compris ; ce qui ont sa structure métallique et ce qui ont en béton armé, et des équipements.

Ces constructions et les équipements représentés par un adaptateur électrique, chambre du gardien d'une superficie est de 12 m² parking d'une superficie est de 257.00m² administration d'une superficie est de 246.00 m², usine nord d'une superficie est de 480.00 m², usine sud d'une superficie est de 1200.00 m² atelier d'une superficie est de 363.00 m², construction se trouve entre les deux

usines d'une superficie est de 310.00 m², dépôts se trouve au limite ouest d'une superficie est de 216.00 m² dépôts se trouve au limite sud-est d'une superficie est de 525.00m², groupe sanitaires d'une superficie est de 113.00 m² et un préau d'une superficie est de 143.00m².

Mise à prix : de deux propriétés objet de saisi est fixé à trois millions six cent trente six mille quatre cent dix Dinars (3.636.410.000D) terre et construction et équipements outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Les hypothèques qui grevant l'immeuble enregistré objet de titre Foncier n°41794 Sfax :

- Hypothèque d'un montant 1.500.000.000D sur toute la propriété inscrite le 29/11/2016 vol 2016/02 sous n°3550) qui s'élève à 2.200.000.000D inscrite le 3/5/2018 vol 2018/2 sous n°1531 puis à 2.800.000.000D le 11/9/2019 vol 2019/02 sous n°2603 au profit ATB.

- Hypothèque d'un montant 400.000.000D sur toute la propriété inscrite le 3/1/2019 (vol 2019/02 sous n°20) au profit ATB

- Hypothèque d'un montant 800.000.000D sur toute la propriété inscrite le 10/3/2022 (vol 2022/2 sous N°869) au profit ATB

- Privilège au profit du trésor public recette des finances Diar El Wafa Sfax d'un montant 391.394.253 D sur toute la propriété inscrite le 12/12/2023 (vol Sfax 2023/02 n°4175).

- Commandement valant saisie immobilière au profit du saisissant inscrit le 3/07/2024 (vol Sfax 2024/2 sous n°2067).

Les hypothèques qui grèvent l'immeuble enregistré objet de titre Foncier N°122591 Sfax :

- Hypothèque d'un montant 1.500.000.000D sur toute la propriété inscrite le 29/11/2016 vol 2016/02 sous N°3549) qui s'élève à 2.200.000.000D inscrite le 3/5/2018 vol 2018102 sous N°1532 puis à 2.800.000.000D le 11/9/2019 vol 2019/02 sous N°2604 au profit ATB

- Hypothèque d'un montant 400.000.000D sur toute la propriété inscrite le 3/1/2019 (vol 2019/02 sous N°21) au profit ATB

- Hypothèque d'un montant 800.000.000D sur toute la propriété inscrite le 10/3/2022 (vol 2022/2 sous N°870) au profit ATB

- Privilège au profit du trésor public recette des finances Diar El Wafa Sfax d'un montant 391.394.253 D sur toute la propriété inscrite le 12/12/2023 (vol Sfax 2023/02 n°4174).

- Commandement valant saisie immobilière au profit du saisissant inscrit le 3/7/2024 (vol Sfax 2024/02 sous N°2068)

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le Mercredi le 16 octobre 2024 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax2, sise Zone 3, 4 Rue Ahmed Aloulou prés de la CNSS Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout celui qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix est de 1.212.136.666D par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

2024X01166VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Radhouane EL AYBA

Avocat à la cour de cassation

Rue lac Victoria - Immeuble lac des Cygnes Tour B - 1er Etage - Les Berges du Lac - Tunis

Tél : 216 71 964 953

Le créancier saisissant : la banque Nationale Agricole, Société Anonyme, R.C. n°B142431996, Identifiant unique 123L Tunis, en la personne de son représentant légal, dont le siège social sis à la rue Hédi Nouira, Tunis.

Le débiteur saisi : Ezzeddine Ben Ali Ben Khalifa Farjallah

L'avocat poursuivant : Mtre Radhouane El Aiba, CIN 02972237, MF 000PA610 101/Z Rue du Lac Victoria, Immeuble Lac des signes Tour B 1er étage les Berges du Lac.

L'immeuble destiné à la vente : L'immeuble dénommé "essourour 16" objet du titre foncier 58067 Ben Arous, d'une superficie de 301 m² sis à une rue projetée sur rue Libiya n°16 résidence essourour Mourouj 3 Ben Arous, c'est une villa R.C et première étage pour habitation.

La superficie du terrain sur lequel est construit l'immeuble est de 301 m²

La mise à prix : la mise à prix de l'immeuble est fixée à (321.016,825 d).

La date de la vente : la vente aux enchères est fixée pour le Jeudi 24/10/2024 à 9h du matin et suivant au tribunal de 1ère instance de Ben Arous.

La visite des lieux : la personne intéressée peut visiter les lieux tous les jours.

2024402268VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Fatma Belghith

Avocat

2 Bis rue, El Khartoum le Belvédère Tunis

MF : 930340/T

Tel : 71 286.438

Fax : 71.286.437

Partie poursuivante : Amen Bank société anonyme inscrite au registre national des entreprises sous le n°M00221 demeurant à l'Avenue Mohamed 5 Tunis domicile élu au cabinet Maître Fatma Belghith sis au 2 bis rue Khartoum Belvédère Tunis.

Partie saisie : Bassem Ben Mohamed Loukil, CIN n°00778179 demeurant au 39 rue Tarek Ibn Zied Mutuelle Ville Tunis domicile élu au cabinet de maître Ahmed Kaiilen sis au 26 Rue Ahmed Tlili Centre Zarrouk 1er étage appartement n°11 Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Fatma Belghith sis au 2 Bis rue El Khartoum Le Belvédère Tunis.

L'immeuble saisi : * La totalité du titre foncier n°59380 Tunis dénommé «fatma», d'une superficie de 747 m² sis rue Raid Bejaoui n°12 bis Manzeh 5 représentant une parcelle de terrain sur lequel est édifiée une villa de 543 m² de superficie composée de :

- Un sous sol de 136m² de superficie, composée de 3 pièces, salle d'eau, cuisine garage et une pièce qui ouvre sur le jardin destiné pour gardien.

- Un rez-de-chaussée de 211m² de superficie, composé d'un salon, une pièce, salle d'eau, cuisine et escalier qui mène au sous sol et au 1er étage.

- Un étage de 196m² composé de 3 pièces, salle d'eau et deux salles de bain.

- Un jardin clôturé et un puits dans le jardin.

La totalité du titre foncier n°128233 Tunis d'une superficie de 1118 m² dénommé «BALLERY I» sis à l'avenue Taieb Mhiri Marsa représentant une parcelle de terrain nu classifiée de zone verte Uva qui peut être utilisée jardin et aire de jeux selon le plan de lotissement de la municipalité Marsa.

La totalité du titre foncier n°128234 Tunis d'une superficie de 1320 m² dénommé «BALLERY II» sis avenue Taieb Mhiri Marsa représentant une parcelle de terrain nu classifiée de zone verte Uva qui peut être utilisée jardin et aire de jeux selon le plan de lotissement de la municipalité Marsa.

Les charges :

*Titre 59380 Tunis

- Hypothèque de 200.000.000 D au profit de BIAT sur la totalité du titre.

- Hypothèque de 105.000.000 D au profit de BIAT sur la totalité du titre.

- Hypothèque de 1.000.000.000 D au profit de BH sur la totalité du titre.

- Hypothèque de 150.000.000 D au profit de BIAT sur la totalité du titre.

- Hypothèque de 500.000.000 D au profit de BIAT sur la totalité du titre.

- Hypothèque de 369.637.113 D au profit de BH sur la totalité du titre.

- Hypothèque de 800.000.000 D au profit de BH sur la totalité du titre.

- Hypothèque de 1.500.000.000 D au profit de BH sur la totalité du titre.

- Hypothèque de 2.200.000.000 D au profit de BH sur la totalité du titre.

- Hypothèque de 105.000.000 D au profit de BIAT sur la totalité du titre.

- Opposition conservatoire de 1.996.264.509 D au profit d'Amen Bank sur la totalité du titre.

- Saisie immobilière au profit d'Amen Bank.

*Titre 128234 Tunis :

- Privilège de 338.183.233 D au profit de la Trésorerie Générale de Tunis sur la totalité du titre.

- Saisie immobilière au profit d'Amen Bank Titre 128233 Tunis

- Privilège de 338.183.233 D au profit de la Trésorerie Générale de Tunis sur la totalité du titre.

- Saisie immobilière au profit de BIAT

- Saisie immobilière au profit d'Amen Bank.

Mise à prix : la mise à prix du titre foncier 59380 Tunis est fixée à un million six cent onze mille quatre cents vingt cinq dinars (1.611,425.000d).

La mise à prix du titre foncier 128233 Tunis est fixée à un million deux cent trente quatre mille six cents dinars (1.234.600.000d).

La mise à prix du titre foncier 128234 Tunis est fixée à deux millions cent soixante neuf mille quatre cent cinquante dinars (2.169.450.000d).

Date et lieu de vente : La vente aura lieu le mardi 22/10/2024 à 9 H et à la chambre des criées au tribunal de première instance de Tunis1.

- La participation des étrangers à la mise à prix est soumise à l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble se fait durant la semaine aux horaires administratifs.

Pour de plus amples renseignements s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis1 ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

2024402288VEPA1

Avis aux créanciers

Appel d'offres dans le cadre de la faillite de la société

«LES MAGASINS YOSRA S.A.R.L»

Capital : 1 610 000 DT

RC : B175541996

MF : 432520X/M/000

Adresse : 92 Rue 8600, Charguia 1 - 2035 Tunis

Conformément à la décision du Tribunal de Première Instance de Tunis rendue le 17 Janvier 2023, le syndic de faillite de la Société MAGASINS YOSRA, Madame Awatef MARZOUKI FITOURI lance un appel d'offres pour la vente des biens immobiliers appartenant à la dite société et la vente des fonds de commerce des immobiliers exploités par cette dernière, qui se détaillent comme suit :

1- Les Biens immobiliers sis à Montplaisir, objet des titres fonciers n°63470 et 63472,

2- Les Biens immobiliers sis à Menzel Bourguiba, objet du titre foncier n°1586 «Bizerte»,

3- Les Biens immobiliers sis à Tabarka, objet du titre foncier n°1288 «le Kef»,

4- Fonds de commerce de l'immobilier situé à Lafayette, exploité par la société «MAGASINS YOSRA».

Tout intéressé est invité à retirer le cahier des charges, au titre de chaque bien immobilier individuellement, du bureau du syndic de faillite sis au 92 rue 8600, Charguia 1 - 2035 Tunis, contre le paiement de la somme de trois cents dinars (300 DT).

Les offres doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée sous plis fermé et recommandé ou déposé directement au nom du syndic de faillite Madame Awatef Marzouki Fitouri avec la mention «appel d'offres à ne pas ouvrir» et ce au plus tard le 30 septembre 2024.

Pour plus de renseignements, veuillez appeler au numéro 71 771 212.

2024402295VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Mutuel Recouvrement

Société anonyme

Au capital de 300 000 Dinars

Identifiant national : 1807465X

Les Actionnaires de la Société Mutuel Recouvrement S.A sont convoqués à

se réunir en assemblée générale ordinaire le mercredi 23 octobre 2024 à 9 Heures au siège social de la société, sis au 04 Bis, Rue Al Amine Al Abbassi, Premier Etage, Bureau Numéro A 1-2, Belvédère 1002, Tunis, à l'Effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Agrément des modalités et des délais de convocation.

2) Désignation de Nouveaux Administrateurs.

2024R02333SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DU DJEBEL DJERISSA

S.A au capital de 2.289.350,000 D

Siège social : Mine De Djerissa 7114

Messieurs les actionnaires de la Société du Djebel Djerissa sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Jeudi 3 octobre 2024 à 11H du matin à l'Hôtel RAMADA - Gammart - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du retard de la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la Société du Djebel Djerissa pour l'année 2023.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la Gestion de l'année 2023 et les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2023 et approbation des opérations visées à l'article 200 du code des sociétés commerciales.

4- Approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à la Gestion de l'année 2023 et les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

5- Approbation de l'affectation du résultat comptable net de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

6- Quitus aux administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2023.

7- Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2023.

8- Renouvellement du mandat des membres du Conseil d'Administration

9- Délégation de pouvoirs.

2024R02345SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire et de l'assemblée générale extraordinaire du 7 octobre 2024

SOCIETE CAP SAISONS SA

Capital social : 4.175.000 dinars

Siège social : Ras Dimes 5092 - Bekalta - Monastir

Identifiant Unique : 1124919 J

Messieurs les actionnaires de la STE CAP SAISONS sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le lundi 7/10/2024 à 10h au siège social de l'ATD SICAR à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation des modalités de convocation de l'AGO et de sa date ;

2) Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2023 ;

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers sur l'exercice clos le 31/12/2023 ;

4) Approbation des états financiers de l'exercice 2023 et du rapport de gestion dudit exercice ;

5) Approbation des conventions prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;

6) Quitus aux membres du Conseil d'Administration;

7) Affectation du résultat de l'exercice 2023 ;

8) Renouvellement du mandat des administrateurs;

9) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2024, 2025 et 2026 ;

10) Pouvoirs pour accomplissement des formalités juridiques requises par la loi.

Aussi, les actionnaires de la STE CAP SAISONS sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le même jour à 12 h au siège social de l'ATD SICAR à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Statuer sur la continuité de l'exploitation;

2) Pouvoirs pour accomplissement des formalités juridiques requises par la loi.

2024S01148SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

SOCIETE DE TOURISME HOTEL SAMARA

SA au capital de 5.078.985 dinars

Siège social : Av George Gorce Sousse

RNE : 0004759 L

MF : 004759 LAM 000

Messieurs les actionnaires de la société de tourisme «HOTEL SAMARA» sont invités à assister à l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 19 octobre 2024 à 11 H au siège de la société, à l'effet de délibérer l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport de l'activité du conseil d'administration et du commissaire aux comptes de l'exercice 2023

2) Approbation des états financiers 2023 et affectation de résultat

3) Quitus aux administrateurs

4) Nomination de membres du conseil d'administration

5) Nomination d'un commissaire aux comptes

6) Approbation sur le lotissement ou la vente du terrain, ou la scission de la société

7) Questions diverses.

2024S01156SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MEHDOUI DE PROMOTION IMMOBLIERE

SA au capital de 9.741.855 dinars

S.S : av George Gorce Sousse

RNE : 1032133 W

MF : 1032133 wam 000

Messieurs les actionnaires de la société Mehdoui de promotion immobilière «someprim» sont invités à assister à l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 19/10/2024 à 12 H au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport de l'activité du conseil d'administration et du commissaire aux comptes de l'exercice 2023

2) Approbation des états financiers 2023 et affectation de résultat

3) quitus aux administrateurs

4) Nomination de membre du conseil pour 2024, 2025, 2026

5) Nomination d'un commissaire aux comptes pour 2024, 2025, 2026

6) Questions diverses.

2024S01157SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE LES LABORATOIRES POLYPHARMA

Société anonyme

Au capital de 100.000 DT

Siège social : Route Menzel Chaker Km 6.5 Sfax

Matricule fiscal : 1659745A

Messieurs les actionnaires de la Société «LES LABORATOIRES POLYPHARMA» S.A sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 10 octobre 2024 à 10H, au siège social de la Société en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard de la tenue de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2023.

2. Examen et Approbation des Etats Financiers de l'exercice 2023.

3. Approbation des conventions régies par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

4. Quitus aux administrateurs.

5. Affectation du résultat de l'exercice 2023.

6. Questions diverses.

2024X01154SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

L'ABATTOIR UNIFIE DE SFAX «A.U.S.»

Société anonyme

Au capital de 2.209.300 dinars

Siège social : Route Sidi Salem Km 2 Sfax

Identifiant unique : 915562S/P/M/000

Les communes actionnaires au capital de la Société de l'Abattoir Unifié de Sfax mentionnée ci-dessus sont convoquées à assister à l'Assemblée Générale ordinaire, qui se tiendra au Palais de la Municipalité de Sfax le mardi 01 octobre 2024, à 11 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'administration sur les opérations relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2022.

- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

- Affectation des Résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration et au Directeur Général de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

- Election des membres du conseil d'administration

- Questions diverses.

Cette annonce est considérée comme une convocation officielle à toutes les communes participantes.

2024X01158SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

GAT ASSURANCES

Société anonyme

Au capital social : 45.000.000 D

Siège social : 92-94 Avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis

I.U : 0000673N

La société GAT ASSURANCES informe Messieurs les actionnaires qu'ils sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 16/10/2024 à 10h au siège social de GAT ASSURANCES sis au 92-94 avenue Hédi Chaker - 1002 Tunis Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2023

2) Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2023

3) Examen et approbation des conventions réglementées régies par les articles 200 et suivants et article 475 du Code des Sociétés Commerciales

4) Examen et approbation des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31/12/2023

5) Affectation du résultat de l'exercice 2023

6) Quitus aux administrateurs

7) Fixation du montant des jetons de présence

8) Renouvellement du mandat des membres du Conseil d'Administration 2024-2025-2026

9) Questions diverses.

Tous les documents destinés à cette Assemblée Générale sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

2024402271SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DE MISE EN VALEUR & DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

"DOMAINE NEFERIS S.A"

2, Rue Yasmina - El Menzah 1

Identifiant unique : 736406 H

Capital : 2561, 500 000

Messieurs les actionnaires de la Société de Mise en Valeur et de Développement Agricole "Domaine Neferis" sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 1er Octobre 2024 à 10 H au Cabinet Ramzi Hammami, sis au 3, Rue Ibn Charaf - 1002 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et des rapports, général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2023 ;

2. Examen et approbation, s'il y a lieu des actes de gestion du conseil d'administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2023 ;

3. Affectation des résultats de l'exercice

4. Examen et approbation des opérations de l'article 23 des statuts et de l'article 200 du code des sociétés commerciales, s'il y a lieu;

5. Quitus aux administrateurs;

6. Fixation de jetons de présence;

7. Renouvellement du mandat des membres du Conseil d'Administration.

8. Questions diverses.

2024402285SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

STE ARABE D'INDUSTRIE DE PLASTIQUE TUNISIE S.A

Au capital de 200 000 dinars

Siège social : Z.I Sidi Abdelhamid 4000 Sousse - Tunisie

Identifiant unique : 1413570J

Les actionnaires de la SOCIETE ARABE D'INDUSTRIE DE PLASTIQUE TUNISIE sont invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 4 octobre 2024, à 10h au siège social afin de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

Entériner le retard enregistré dans la tenue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les exercices 2018, 2019, et 2020.

2. Lecture des rapports du conseil d'administration sur la gestion au cours des exercices 2018, 2019, et 2020.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux mêmes exercices.

4. Approbation, s'il y a lieu du rapport d'activité et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018, au 31 décembre 2019, et au 31 décembre 2020.

5. Affectation du résultat des exercices 2018, 2019, et 2020.

6. Quitus au conseil d'administration.

7. Renouvellement du mandat des administrateurs.

8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

9. Pouvoirs pour les formalités.

2024402289SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

STE ARABE D'INDUSTRIE DE PLASTIQUE TUNISIE

S.A. au capital de 200 000 dinars

Siège social : Z.I Sidi Abdelhamid 4000 Sousse - Tunisie

Identifiant unique : 1413570J

Les actionnaires de la SOCIETE ARABE D'INDUSTRIE DE PLASTIQUE TUNISIE sont invités à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 4 octobre 2024, à 11 h au siège social afin de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1. Application de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2. Pouvoirs pour formalités.

2024402290SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

STE ARABE D'INDUSTRIE DE PLASTIQUE TUNISIE

S.A. au capital de 200 000 dinars

Siège social : Z.I Sidi Abdelhamid 4000 Sousse - Tunisie

Identifiant unique : 1413570J

Les actionnaires de la SOCIETE ARABE D'INDUSTRIE DE PLASTIQUE TUNISIE sont invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 4 octobre 2024, à 12h au siège social afin de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard enregistré dans la tenue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les exercices 2021, 2022, et 2023

2. Lecture des rapports du conseil d'administration sur la gestion au cours des exercices 2021, 2022 et 2023.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux mêmes exercices.

4. Approbation, s'il y a lieu du rapport d'activité et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021, au 31 décembre 2022, et au 31 décembre 2023.

5. Affectation du résultat des exercices 2021, 2022, 2023.

6. Quitus au conseil d'administration.

7. Renouvellement du mandat des administrateurs.

8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

9. Pouvoirs pour les formalités.

2024402291SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

STE ARABE D'INDUSTRIE DE PLASTIQUE TUNISIE

S.A au capital de 200 000 dinars

Siège social : Z.I Sidi Abdelhamid 4000 Sousse - Tunisie

Identifiant unique : 1413570J

Les actionnaires de la SOCIETE ARABE D'INDUSTRIE DE PLASTIQUE TUNISIE sont invités à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 4 octobre 2024, à 14h au siège social afin de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1. Autorisation de vente de matériel d'exploitation de la société,

2. Pouvoirs pour formalités.

2024402292SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

STE ARABE D'INDUSTRIE DE PLASTIQUE TUNISIE

S.A. au capital de 200 000 dinars

Siège social : Z.I Sidi Abdelhamid 4000 Sousse - Tunisie

Identifiant unique : 1413570J

Les actionnaires de la SOCIETE ARABE D'INDUSTRIE DE PLASTIQUE TUNISIE sont invités à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 4 octobre 2024, à 13h au siège social afin de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1. Application de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2. Pouvoirs pour formalités.

2024402293SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société IND PEINTURE ETANCHEITE REVETEMENT

Société anonyme

Capital : 1.165.000 Dinars

Siège social : Z.I Bir Mcherga, Gare Zaghouan

Identifiant Unique : 0840194B

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société IND PEINTURE ETANCHEITE

REVETEMENT, vous êtes conviés à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30/9/2024 à 10h au 18, Rue du Marbre, Zone Industrielle de Ben Arous, 2013 Ben Arous, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des états financiers pour les années 2020 à 2023.

- Approbation des opérations régies par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales pour les années 2020 à 2023.

2024402296SANB3

Convocation des actionnaires à l'assemblée générale extraordinaire

«ADWYA S.A»

Société anonyme

Au capital de 21 528 000 dinars

Siège social : Route de la Marsa Km 14 Tunis

Identifiant Unique : 0014346Y

Messieurs, les actionnaires de la société «ADWYA» société anonyme, sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le mercredi seize octobre deux mille vingt quatre 16/10/2024 à 11H aux locaux du Groupe KILANI sis à la rue 8603 n°25 Zone Industrielle - la Charguia 1 - 2035 (Tunis), afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la mise à jour des statuts;

2- Pouvoirs pour formalités.

2024402297SANB3

TUNISIE VALEURS

Société anonyme

Au capital de 25 000 000 Dinars

Siège social : Immeuble INTEGRA Centre Urbain Nord

IU : 0341443W

Suivant le procès-verbal du conseil d'administration du 9 septembre 2024, les actionnaires de la société Tunisie Valeurs sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue le 10/10/2024 à 10H au siège social pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode et des délais de convocation de l'Assemblée.

- Examen et approbation du rapport du conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023.

- Examen des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023.

- Démission d'un administrateur.

- Nomination d'un nouvel administrateur.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats de l'exercice clos au 31/12/2023.

- Fixation du montant des jetons de présence.

- Pouvoirs pour formalités.

Il a été déposé une copie de la convocation auprès du registre des entreprises en date du 11/9/2024 sous le n°20241040419.

2024402299SANB3

Convocation des actionnaires à l'assemblée générale ordinaire

NEROLIA DISTRIBUTION TUNISIE

Société anonyme

Capital social : 100.000 Dinars

Siège social : Km 11 - Route de la Marsa Ain Zaghouan - Sidi Daoud 2046 - La Marsa

Identifiant unique : 0323601P

Messieurs, les actionnaires de la société «NEROLIA DISTRIBUTION TUNISIE» société anonyme, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi le dix sept octobre deux mille vingt quatre 17/10/2024 à 10h aux locaux du Groupe KILANI sis à la rue 8603 n°25 Zone Industrielle - la Charguia 12035, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen des états financiers 2023 et du rapport du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes;

2. Approbation des états financiers et du rapport du Conseil d'Administration de l'exercice 2023;

3. Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2023;

4. Approbation des conventions réglementées pour l'année 2023 prévues par l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales;

5. Approbation de l'apurement de certains soldes comptables pour l'année 2023;

6. Quitus aux administrateurs.

7. Pouvoirs pour formalités.

2024402300SANB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un acte de propriété

Mme Asma Bent Mahmoud Razghallah titulaire de la CIN n°02867236 délivrée le 26/02/2021 déclare la perte de l'acte de propriété n°7807/09 objet du titre foncier n°30284 Ariana sise à Sokra Ariana.

Une attestation de perte a été délivrée sous n°1055 du 10/9/2024 par la sécurité nationale de Soukra.

2024R02329DIVD2

Avis

Madame Ines Bouhouchi titulaire de la CIN numéro 09001890 délivrée le 25 octobre 2022 déclare avoir perdu l'acte de propriété numéro 09/7684 objet du titre foncier numéro 44532 Ariana selon la déclaration sur l'honneur datée du 6 septembre 2024.

2024R02338DIVD2

Perte de titre de propriété

Mr Zied ben Badreddine Khmakhim titulaire de CIN n°05247202 et Mme Hela bent Hassen Jouini titulaire de la CIN n°05535431 déclarent avoir perdu les deux titres de propriété n°42065-03 et n°42066-03 en rapport avec le titre foncier n°117448 Sousse et ils demandent à toute personne qui les trouve de les contacter à leurs adresse à Hammam Sousse 06 rue Halk Elwed.

Cette annonce a déjà été publiée au journal Echourouk le 11/9/2024.

2024S01152DIVD2

Perte

Nader Ben Mahmoud Bouaatour carte d'identification n°052999626 déclare que son titre de propriété acte notarié daté du 19/02/1999 dressé par les notaires Ridha Goubaa et Ahmed Ben Ahmed Maaloul, est égaré, et entend extraire une copie qui tiendra lieu de copie originale, celui qui a une opposition, qu'il la présente au bureau de maître Hechmi Chaabouni à Mahres, Rue des Martyrs dans un délai ne dépasse pas 30 jours à partir de la parution de la présente annonce.

2024X01159DIVD2

Avis

Mme Najet Hberi annonce qu'elle a perdu son titre de propriété d'un terrain mesurant 207.75 m² situé sur à la route d'el Mahdia km 8 elle veut extraire un autre titre au lieu du perdu, aucune contestation ne sera acceptée chez le notaire Ketata Moncef siégeant à l'avenue 5 décembre n°14 Sfax dans un délai de 30 jours.

2024X01160DIVD2

Avis

Mr Zied Khlifi annonce qu'il a perdu son titre de propriété d'un terrain mesurant 750 m² situé à la route de Mater km 9.5 il veut extraire un autre titre au lieu du perdu, aucune contestation ne sera acceptée chez le notaire Ketata Moncef siégeant à l'avenue 5 décembre n°14 Sfax dans un délai de 30 jours.

2024X01161DIVD2

Avis

Mr Tlili Khlifi annonce qu'il a perdu son titre de propriété des deux terrains le premier mesurant 510 m² le deuxième mesurant 240 m² situés à la route de Mater km 9.5 il veut extraire un autre titre au lieu du perdu, aucune contestation ne sera acceptée chez le notaire Ketata Moncef siégeant à l'avenue 5 décembre n°14 Sfax médina dans un délai de 30 jours.

2024X01162DIVD2